

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Objet : de l'air pour 3000 dirigeants du terrain et leurs salariés !

Saint-Etienne, le 28 juin 2013,

Monsieur le Premier ministre,

La situation économique de notre pays est difficile et nous savons que vous avez la volonté, avec votre gouvernement, de tout faire pour retrouver le chemin de la croissance. Les dirigeants d'entreprise que nous sommes – une dizaine d'industriels du bassin économique stéphanois, rejoints par plus de 3 000 dirigeants de toute la France, dont 90% viennent de province – partageons le même dessein.

Pour atteindre cet objectif, nous avons notamment retenu deux faits majeurs depuis votre arrivée au pouvoir : l'annonce d'un « *choc de simplification* » promis par le Président de la République et le rapport que Monsieur Louis Gallois vous a remis en novembre dernier, visant à rendre l'économie française plus compétitive.

Le choc de simplification, nous l'attendons depuis tant d'années. Pourquoi ? Parce que la complexité administrative et les contraintes folles que nous subissons empêchent d'embaucher. Dans notre secteur d'activité (l'industrie textile où nous représentons des PME / ETI exportatrices), c'est devenu mission impossible tellement le Code du Travail pèse lourd. Nous pouvons d'ailleurs vous le démontrer en images (voir page 3) puisque nous avons comparé son poids entre 1978 et 2008 et le résultat appelle un triplement de poids en 30 ans.

Parallèlement, nous avons apprécié les conclusions du rapport Gallois, notamment la recommandation visant à baisser les charges sociales des entreprises pour retrouver de la compétitivité. Il s'agit d'une très bonne mesure à laquelle nous souscrivons. Malheureusement, vous avez traduit les recommandations du rapport Gallois avec le CICE, soit un chèque à rembourser plus tard. L'esprit n'est plus le même. On a l'impression, une fois encore, que l'Etat se complait dans le paternalisme économique plutôt que de laisser les chefs d'entreprise se débrouiller, en leur facilitant la tâche.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, nous parlons de mondialisation (effective depuis environ 6 à 7 ans), mondialisation qui produit ses effets pervers principalement pour les pays qui n'ont pas souhaité anticiper ou même s'adapter. Les conséquences sont naturellement catastrophiques pour les entreprises du secteur secondaire, même innovantes et exportatrices, qui sont pénalisées par des charges de toutes natures ce qui met en danger leur compétitivité et menace, de plus en plus, leur pérennité (voir page 3 la différence en images avec nos voisins européens).

Nous vous demandons donc aujourd'hui de faire le nécessaire pour que nos entreprises françaises retrouvent leur agilité et que nos salariés s'y retrouvent eux aussi. Notre demande c'est celle de 3 000 dirigeants qui souhaitent une action résolue dans 3 directions :

- Code du travail : tout en respectant les droits essentiels des salariés, baisser son poids de 50% dans les 2 ans
- Baisse des charges sociales : diminuer les charges URSSAF des salariés et des entreprises en finançant la baisse par une hausse de la TVA à 23% (bien évidemment le CICE serait aussi supprimé ce qui rendrait 20 milliard supplémentaires à l'Etat) d'ici au 1^{er} janvier 2014
- Pouvoir d'achat des salariés : augmenter, d'ici au 1^{er} janvier 2016, la part nette du salaire de 20% en baissant le coût de la protection sociale collective qui ne couvrirait plus que les besoins majeurs comme l'hospitalisation, la retraite ou les cotisations chômage (sous certaines conditions).

Alors que le Débat d'Orientation des Finances Publiques doit avoir lieu dans les tout prochains jours et alors que le Premier président de la Cour des Comptes vient de réaffirmer que nous étions arrivés au point maximal pour ce qui est de l'augmentation des prélèvements obligatoires, il est temps d'agir. Agissez, Monsieur le Premier ministre en faisant confiance aux dirigeants d'entreprises de notre pays. Nous souhaitons y conserver notre activité, nos usines, nos salariés, nos familles. Bref, nos vies. Pour cela il faut avoir encore la possibilité de diriger son entreprise en France et de la faire prospérer, au bénéfice de tous et notamment de nos salariés. Car une entreprise qui prospère, ce sont des hommes, un territoire et un pays qui en profitent !

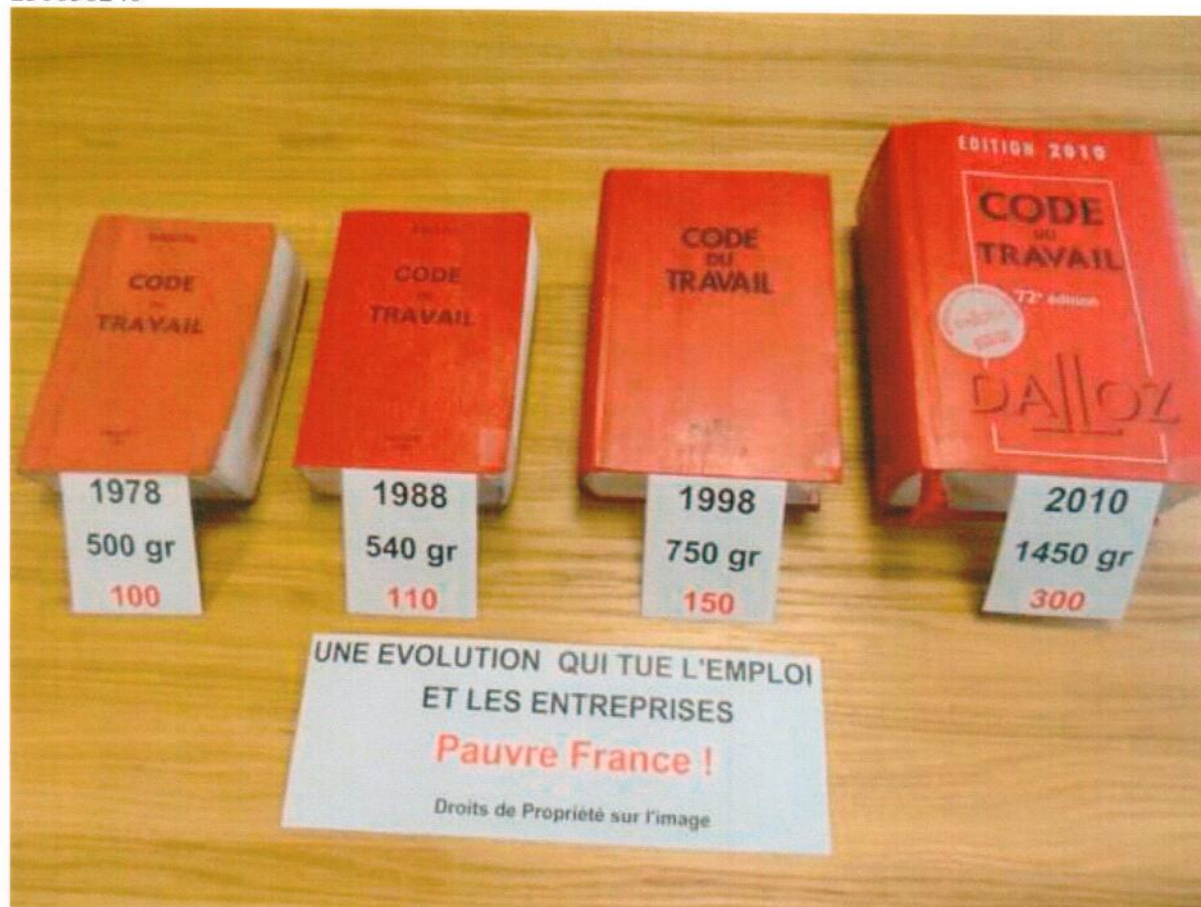
Nous nous tenons à votre disposition pour venir vous rencontrer et vous donner le ressenti et les solutions concrètes des dirigeants du terrain. Tout comme nous serions très honorés de vous accueillir dans nos usines autour de Saint-Etienne.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre propos et vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

Pour le mouvement des DUPES
Dominique Jabouley, porte-parole
www.les-dupes.fr



251658240



251658240

CHIFFRES TIRES DES STATISTIQUES INSTITUT WERNER 2011

SALAIRES DIRECTS ET INDIRECTS ET COMPARAISONS INDUSTRIE TEXTILE					
Coût horaire moyen en €		FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ESPAGNE
Salaire Net	Salaire Direct	12.12	15.41	9.86	9.34
		53%	74%	61%	67%
Charges sociales salarié		3.72	2.18	2.47	1.47
Charges sociales employeur		7.18	3.27	3.77	3.01
Salaire Indirect		10.90	5.45	6.24	4.48
		47%	26%	39%	33%
Coût Horaire Total		23.02	20.85	16.10	13.82
		100%	100%	100%	100%